

**JARDIN DE L'ESTHETIQUE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 8 000 euros**  
**Siège social : Passage Sainte-Hélène 24, place Carnot**  
**21200 BEAUNE**  
**429 360 191 RCS DIJON**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 30 septembre 2020**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2019**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 22 343,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	22 343,04 euros
Absorption des pertes antérieures	19 449,28 euros
Solde	----- 2 893,76 euros

En totalité au compte « autres réserves » s'élevant ainsi à 2 893,76 euros.

L'associée unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme  
La Gérance

CONFORT  
RTP

**JARDIN DE L'ESTHETIQUE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 8 000 euros**  
**Siège social : Passage Sainte-Hélène 24, place Carnot**  
**21200 BEAUNE**  
**429 360 191 RCS DIJON**

**PROCURATION**

Je soussignée Rosalie MORIZOT,  
demeurant rue Devevey-La Montagne 21200 BEAUNE,

Agissant en qualité de gérante de la société JARDIN DE L'ESTHETIQUE,

Donne par les présentes pouvoir à

Monsieur Christophe LAMBERT- IN EXTENSO-3G rue Jeanne Barret -21000 DIJON


De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de DIJON tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à BEAUNE  
Le 30 Septembre 2020

Rosalie MORIZOT

 RMP

**JARDIN DE L'ESTHETIQUE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 8 000 euros**  
**Siège social : Passage Sainte-Hélène 24, place Carnot**  
**21200 BEAUNE**  
**429 360 191 RCS DIJON**

**Déclaration de confidentialité des comptes annuels - Micro-entreprise**

**Article R. 123-111-1 du Code de commerce**  
**Annexe 1-5 à l'article A. 123-61-1 du Code de commerce**

1. Déclarant

Société JARDIN DE L'ESTHETIQUE  
Immatriculée au RCS, numéro 429 360 191 RCS DIJON  
Représentée par Madame Rosalie MORIZOT, gérante

2. Objet de la déclaration

Déclare que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et qui sont déposés en annexe au Registre du commerce et des sociétés ne seront pas rendus publics en application de l'article L. 232-25 du Code de commerce et du premier alinéa de l'article L. 524-6-6 du Code rural et de la pêche maritime.

3. Engagement du déclarant

La soussignée atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans la présente déclaration sont exacts et que la société susvisée répond à la définition des micro-entreprises au sens de l'article L. 123-16-1 du Code de commerce, n'est pas mentionnée à l'article L. 123-16-2 et n'a pas pour activité la gestion des titres de participations et de valeurs mobilières.

Toute fausse déclaration de confidentialité des comptes annuels constitue un faux et un usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du Code pénal.

Fait à BEAUNE  
Le 30 septembre 2020

Rosalie MORIZOT

